



CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
SHELTER CLUSTER

Coordinating Humanitarian Shelter and Settlements

**REUNION DE COORDINATION DU
CLUSTER CCCM-SHELTER-NFI
*06 DECEMBRE 2024***

ORDRE DU JOUR



CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
SHELTER CLUSTER

Coordinating Humanitarian Shelter and Settlements

1. Suivi des points d'action

2. Suivi des alertes

3. Présentation des mesures d'atténuation des risques de VBG dans le cadre des programmes (CCCM / SHELTER) par l'AOR VBG

4. Tour de table des partenaires et des clusters régionaux

5. Divers



CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
SHELTER CLUSTER

Coordinating Humanitarian Shelter and Settlements

SUIVI DES POINTS D'ACTION

POINTS D'ACTION



**CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
SHELTER CLUSTER**

Coordinating Humanitarian Shelter and Settlements

Point à l'ordre du jour	Points d'action	Actions	Statut	Points focaux
<ul style="list-style-type: none"> Chiffres de planification finaux HNRP CCCM-SHELTER NFI (après la défense) 	<ul style="list-style-type: none"> Partage de la présentation des chiffres HNRP finaux en CCCM et SHELTER-NFI 	<ul style="list-style-type: none"> Presentation partagée avec le CR de la reunion de coordination du 22 novembre 2024 	<ul style="list-style-type: none"> Fait 	<ul style="list-style-type: none"> Equipe de Coordination
<ul style="list-style-type: none"> Aperçu des projets FH de l'allocation standard 2024 	<ul style="list-style-type: none"> Partage de la présentation sur l'aperçu des projets et la cartographie des partenaires bénéficiaires des dits projets 	<ul style="list-style-type: none"> Presentation partagée avec le CR de la reunion 	<ul style="list-style-type: none"> Fait 	<ul style="list-style-type: none"> Equipe de coordination



CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
SHELTER CLUSTER

Coordinating Humanitarian Shelter and Settlements

SUIVI DES ALERTES

SUIVI DES ALERTES



CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
SHELTER CLUSTER

Coordinating Humanitarian Shelter and Settlements

Numéro de l'alerte	Localisation	Résumé	Actions
ACF_LAN_20241120	Bossangoa	<p>La nuit du 16 octobre 2024, le village Gongodji situé à environ 75km de Bossangoa sur l'axe bossango-ouhambac-bouzoum a été la cible d'une attaque par des éléments armés non identifiés. La population a été contraint de quitter le village pour trouver refuge dans le groupement Sasara au village Lang Tine (Camp Parc) situé à environ 12km de Bossangoa sur l'axe Bossangoa_Ouham-bac. La MSA montre un score ABRIS/AME élevé de 5.</p> <p>Caseload: Environ 233 ménages soit 1165 personnes déplacées</p>	<p>Suivi du positionnement des acteurs en Shelter-NFI</p> <p>RRM</p>
ACF_YAD_20241203	Koui	<p>A l'aube de la journée du dimanche 01 décembre 2024, la position des FN basés à Yadé (Village situé à 30 Km de la ville de Bocaranga et à 10 km de la ville de Degaule) a été attaquée par les hommes armés assimilés aux éléments 3R encore actifs dans la zone de Kouï. Le bilan de cette attaque fait état d'un civil tué, 2 autres blessés et plusieurs maisons d'habitations incendiées. Cette situation a provoqué le déplacement des habitants du village Yadé vers les localités proches comme, Mokonzi Wali, Degaule, brousse etc... Des sources jointes affirment aussi que des mouvements de retour des habitants de Yade commence à se faire vers leur village mais de manière timide et progressive.</p> <p>Caseload: Environ 400 ménages soit 2000 personnes déplacées</p>	<p>Suivi du positionnement des acteurs en Shelter-NFI</p> <p>RRM</p>

SUIVI DES ALERTES



CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
SHELTER CLUSTER

Coordinating Humanitarian Shelter and Settlements

Numéro de l'alerte	Localisation	Résumé	Actions
ACT_RAF_20241117	RAFAI	<p>Entre le 8 et le 14 novembre 2024, la ville de Rafai a accueilli un nouvel afflux de demandeurs d'asile soudanais en provenance de Démbia. Ces populations avaient initialement fui les affrontements au Soudan entre l'armée régulière et les forces paramilitaires depuis avril 2023. Après une première installation à Derbissaka, elles se sont déplacées vers Sélim et Démbia entre décembre 2023 et janvier 2024.</p> <p>Le 1er novembre 2024, des éléments armés affiliés au groupe GAK, venant de Zémio, ont mené une incursion violente contre la communauté GMO à Démbia. Ces attaques ont forcé les demandeurs d'asile, ainsi que certains autochtones, à fuir pour chercher refuge à Rafai, où les autorités locales leur ont attribué un site d'accueil à 5 km de la ville sur l'axe menant à Démbia. Actuellement, environ 122 ménages de demandeurs d'asile sont installés sur ce site.</p> <p>La MSA menée par ACTED montre un score AME/ABRI de 4.6. et des besoins en abris d'urgence. Le RRM a validé une distribution de CASH</p>	Cluster Suivi avec HCR pour la réponse en Shelter d'urgence



CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
SHELTER CLUSTER

Coordinating Humanitarian Shelter and Settlements

PRÉSENTATION DES MESURES D'ATTÉNUATION DES RISQUES DE VBG DANS LE CADRE DES PROJETS



Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire

FORMATION DES FORMATEURS SUR LA PROTECTION TRANSVERSALE

Bangui, le 2 Juillet 2024





Programme

- ❑ Liens entre la violence basée sur le genre (VBG) et la programmation humanitaire
 - ❑ Connaissances de base pour la mise en œuvre des recommandations thématiques
 - ❑ Exploration approfondie : Évaluation ; mobilisation des ressources ; mise en œuvre ; référencement ; coordination ; suivi et évaluation
 - ❑ Discussion sur la stratégie de mise en œuvre
 - ❑ Élaboration d'un plan d'action
-



Résultats

- ❑ Les acteurs du secteur X sont informés des éléments clés des Directives qui sont pertinents pour leur groupe sectoriel/secteur.
- ❑ Une assistance est apportée aux acteurs du secteur X en vue de l'élaboration d'un plan d'action, accompagnée d'indicateurs concernant l'intégration des recommandations des Directives à leurs domaines d'opération.
- ❑ Les acteurs du secteur X identifient les mesures de redevabilité afin de suivre les progrès de l'intégration de la réduction des risques de VBG et de la réponse à cette dernière.

**NOM DU SECTEUR: CCCM
SHELTER-NFI**

« La protection de toutes les personnes affectées ou à risque doit présider à toutes les décisions et interventions humanitaires (...) Elle doit être au cœur de tous nos efforts de préparation, dans nos activités vitales immédiates (...) »

Activité de mise en train : Identification des risques dans l'ensemble du secteur

- 1) Quels sont les types de VBG les plus fréquents dans votre environnement ?
- 2) Quels sont, dans cet environnement, les risques contribuant à la VBG ?
 - **Risques préexistants** : existent indépendamment de la situation d'urgence ou du conflit ou préalablement à celle-ci/celui-ci (questions d'ordre culturel, politique, etc.)
 - **Risques liés à la situation d'urgence** : spécifiques à la catastrophe ou au conflit (ou en découlant)
 - **Risques liés à l'intervention humanitaire** : provoqués directement ou indirectement par l'environnement humanitaire
- 3) Que peut faire votre groupe sectoriel/secteur pour prévenir et atténuer les risques de VBG ?
 - Activité d'atténuation des risques préexistants
 - Activité d'atténuation des risques liés à la situation d'urgence
 - Activité d'atténuation des risques liés à l'intervention humanitaire



Évaluation, analyse et planification

Quels sont nos domaines
d'investigation prioritaires en
termes du secteur : CCCM
SHELTER-NFI

Évaluation, analyse et planification

Point essentiel :

- L'objectif n'est pas d'amener les acteurs du secteur à effectuer des évaluations autonomes de la VBG, mais plutôt *d'intégrer les questions relatives à la VBG aux évaluations continues du secteur*

Évaluation (suite)

- Listes de questions relatives à la VBG dont l'intégration (en fonction des besoins) aux évaluations et aux activités de suivi ordinaire du secteur X est recommandée
- Ces questions n'abordent pas la nature et l'étendue de la VBG, mais des problèmes de base liés aux communications, aux politiques et à l'élaboration des programmes du secteur X
- Les spécialistes du secteur X ne sont PAS censés évaluer l'étendue de la VBG

Quelles sont les implications pour le secteur GCC par exemple ?

e) Les questions de sécurité et d'intimité ont-elles été prises en compte lors des étapes de planification et d'installation du camp (p. ex. utilisation de matériaux empêchant les intrusions, installation de portes et fenêtres verrouillables, etc.) ? Les standards du projet Sphère relatifs à l'espace disponible et à la densité ont-ils été respectés pour éviter le surpeuplement ?

n) Les femmes mariées, les femmes célibataires, les hommes célibataires et les filles et les garçons séparés de leur famille sont-ils enregistrés de façon individuelle ? Les personnes ayant une identité de genre différente bénéficient-elles d'un enregistrement sûr et non stigmatisant ?

Activité : Conduite des évaluations

Option 1 : Examen et débat

Examiner les domaines d'investigation des directives relatives à la VBG :

- 1) Quelles sont les questions à aborder en priorité ?
- 2) Comment comptez-vous recueillir ces informations ?
 - I. Quelles sont les enquêtes/évaluations déjà utilisées dans lesquelles vous pouvez intégrer des questions ?
 - II. Quand et où l'enquête sera-t-elle conduite, afin de garantir la participation des groupes à risque ?
- 3) Quelles sont les personnes avec lesquelles vous devez collaborer pour recueillir ces informations ?
 - I. Quelle est la composition (nombre d'hommes et de femmes) de l'équipe d'évaluation ?
 - II. Quelle formation l'équipe devra-t-elle suivre ?
 - III. Concernant l'évaluation, quelles doivent être leurs méthodes de communication avec la communauté ?

Activité : Conduite des évaluations

Option 2 : Examen et comparaison

Examiner les domaines d'investigation des Directives relatives à la VBG par rapport à votre outil d'évaluation actuel.

- 1) Quels sont les considérations et les risques relatifs à la VBG déjà intégrés à l'outil d'évaluation utilisé précédemment/actuellement ?
- 2) Quels sont les considérations et risques relatifs à la VBG à inclure en priorité ?
- 3) Quelles sont les méthodes permettant d'intégrer de nouvelles questions prenant en compte les risques relatifs à la VBG ?
 - I. Quelles sont les personnes auprès desquelles vous devez soutenir l'inclusion de ces domaines d'investigation ?
 - Coordinateurs de groupes sectoriels, acteurs gouvernementaux, spécialistes de la VBG
 - II. Quelles sont les personnes avec lesquelles vous devez collaborer en vue d'une intégration certaine et efficace de ces domaines d'investigation ?
 - Coordinateurs de groupes sectoriels, acteurs gouvernementaux, spécialistes de la VBG

Activité : Conduite des évaluations

Option 3 : Mise en correspondance des informations sur les risques relatifs à la VBG avec les techniques d'atténuation des risques.

Choisissez 3 domaines d'investigation prioritaires applicables à votre contexte et analysez-les comme ci-dessous :

Domaine d'investigation	Risque critique	Potentiel en termes de VBG	Atténuation
1. Récupération/remplacement des papiers d'identité personnels	Personnes dans l'incapacité de bénéficier d'une aide humanitaire (hébergement, alimentation, etc.)	Risque de trafic d'êtres humains, de commerce sexuel, de privations basées sur le genre	Enregistrer chaque femme, homme, jeune fille ou jeune garçon séparément et fournir des documents appropriés
2. Ratio hommes/femmes au sein du personnel de sécurité	Impossibilité pour les survivantes de parler à des membres masculins du personnel de sécurité	Agressions sexuelles et violences conjugales récurrentes	Adapter le recrutement afin d'inclure des femmes, et prévoir le renforcement des capacités approprié

Questionnaire : Conduite des évaluations

Les acteurs du secteur X doivent :

- Consulter les spécialistes de la VBG tout au long de la planification, de l'élaboration, de l'analyse et de l'interprétation d'une évaluation
- Éviter de recourir aux experts locaux
- Appliquer rigoureusement les principes d'éthique et de sécurité qui gouvernent les recherches sur la VBG
- Partager des données qui pourraient être rattachées à un groupe ou à une personne, notamment à des survivant(e)s de la VBG
- Rechercher des survivant(e)s d'actes de VBG afin de s'entretenir avec eux de leur expérience de la VBG

Questionnaire : Conduite des évaluations

- Partir du principe que les tendances/données relatives à la VBG donnent une image fidèle de la prévalence et des tendances en termes de VBG
- Intégrer des spécialistes de la VBG aux équipes interorganisations et intersectorielles
- Éviter de recourir à des évaluatrices et des traductrices dans le cadre des évaluations
- Effectuer les consultations dans un environnement sécurisé, au sein duquel les personnes se sentent suffisamment protégées pour accepter de fournir des informations et participer aux débats et aux prises de décisions
- Proposer aux membres de l'équipe d'évaluation une formation aux questions d'éthique et de sécurité

Débat :

- Est-il toujours possible de résoudre les questions liées à la VBG dans un contexte de crise ?
 - Comment intégrer la VBG dans les programmes de réponse ?
 - Quelles sont les personnes à convaincre ?
- LES FEMMES ET LES AUTRES GROUPES À RISQUE DOIVENT TOUJOURS ÊTRE IMPLIQUÉS DANS LA CONCEPTION ET L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES DU SECTEUR GCC.**



Mobilisation des ressources

Quels sont les obligations du personnel du secteur X en termes de mobilisation des ressources aux fins de la réduction du risque de VBG ?

Mobilisation des ressources

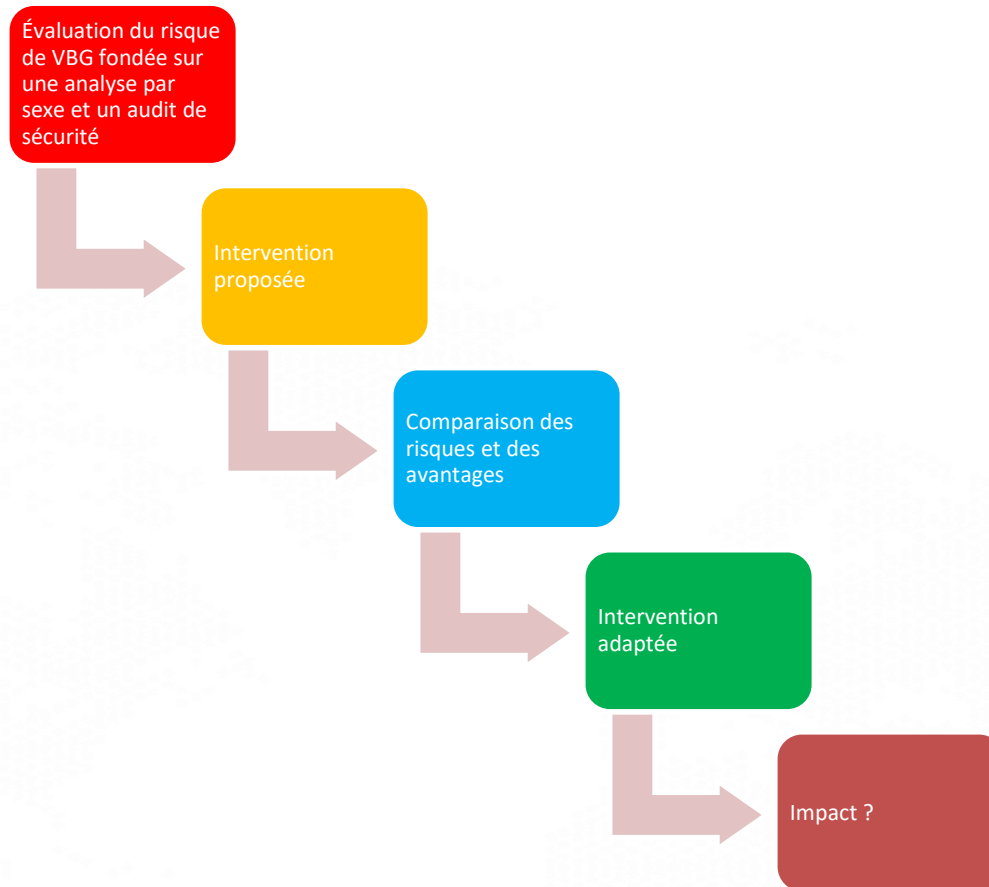
Point essentiel :

- Le plan de financement des activités d'atténuation des risques et de prévention de la VBG liée au secteur X doit impérativement être intégré aux propositions de projets, et ce, dès le début de l'intervention d'urgence

Mobilisation des ressources

- Dans les contextes d'urgence humanitaire, les ressources affectées à la lutte contre la VBG tendent à être liées à des initiatives de protection et de stabilisation sur le long terme
- Les ressources affectées à la lutte contre les violences basées sur le genre perpétrées dans le cadre de situations d'urgence sont souvent limitées
- Les Directives proposent des recommandations sur l'intégration d'activités d'atténuation du risque de VBG dans les propositions de projets
- Les donateurs sont encouragés à référencer cette section afin de s'assurer que les problèmes de VBG sont intégrés aux propositions du secteur X

Mobilisation des ressources



Quelles sont les implications pour le secteur X ?

Éléments relatifs à la VBG à prendre en compte pour l'élaboration d'une proposition :

1). Synthèse des besoins humanitaires/analyse de la situation

- Décrivez les **vulnérabilités** des femmes, des jeunes filles et des autres groupes à risque

2). Fondements et justification du projet :

- Expliquez les **risques liés à la VBG** associés aux interventions du secteur X dans le contexte qui est le vôtre

3). Description du projet :

- Expliquez quelles sont les **activités** susceptibles d'aider à la prévention et à l'atténuation de la VBG
- Décrivez les dispositifs permettant de **signaler des actes de VBG** en respectant les normes de sécurité et d'éthique

Quelles sont les implications pour le secteur X ?

Comment évaluer les éléments relatifs à la VBG à prendre en compte pour l'élaboration d'une proposition (suite) :

Suivi et évaluation :

- Le plan de suivi et d'évaluation doit **suivre la progression** et les **effets indésirables** des activités d'intégration des questions relatives à la VBG ;
- Le plan de suivi et d'évaluation doit prévoir la **participation** des femmes, des jeunes filles et des autres groupes à risque ;
- Intégrez des **indicateurs de résultats** afin de mesurer l'impact du programme sur les risques liés à la VBG ;
- **Désagrégez** les indicateurs par sexe, âge, handicap et autres facteurs de vulnérabilité.

LA NOTATION GENRE DE L'IASC

- = Outil permettant de définir (sur une échelle de 0 à 2) si un projet humanitaire est suffisamment bien conçu pour garantir que les femmes/jeunes filles et les hommes/jeunes garçons en bénéficient à parts équitables ou pour promouvoir d'une autre manière l'égalité des sexes

La Notation genre et l'intégration des questions liées à la VBG **traitent des questions relevant de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles, tout en incluant les hommes et les garçons dans la prévention.**

Quelles sont les implications pour le secteur X ?

Exemples d'activités d'intégration des questions liées à la VBG pouvant être incluses dans les propositions :

- Stratégies communautaires de surveillance des zones à risques, programmes de surveillance/groupes de sécurité communautaires, patrouilles de sécurité, dispositifs de protection
- Incorporer la VBG comme facteur de risque de vulnérabilité dans le cadre de l'établissement du profil des personnes déplacées et des processus d'enregistrement des réfugiés
- Faire mener les entretiens avec les femmes par des membres de sexe féminin du personnel d'enregistrement

Quelles sont les implications pour le secteur GCC ?

Pouvez-vous citer d'autres exemples de stratégies d'atténuation ?

Activité : Mobilisation des ressources

En petits groupes :

Examiner la proposition à l'aune de la liste de contrôle sur la mobilisation des ressources des Directives, et mettre en évidence les points suivants :

- Bonnes pratiques
- Lacunes
- Propositions de stratégies visant à combler les lacunes
- Outils nécessaires à l'élaboration de meilleures propositions

Débat :

- Les activités d'intégration des questions relatives à la VBG dans les programmes du secteur GCC sont-elles plus efficaces que les programmes qui ne traitent pas de VBG ?
- Les activités d'intégration des questions relatives à la VBG améliorent-elles toujours la qualité des programmes du secteur GCC ? Quels peuvent être les obstacles ?

LES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DES
QUESTIONS RELATIVES À LA VBG
AMÉLIORENT TOUJOURS LA QUALITÉ DES
PROGRAMMES DU SECTEUR GCC.



Mise en œuvre

Quelles sont nos obligations en termes d'inclusion de la prévention et de l'atténuation de la VBG dans les activités (nouvelles et existantes) du secteur X ?

Mise en œuvre

Conclusion essentielle :

- S'ils sont conçus efficacement, les programmes du secteur X peuvent atténuer les risques de VBG :
 - ✓ Accès sécurisé aux services
 - ✓ Participation des femmes et des filles aux comités du secteur X
 - ✓ Protection de la vie privée et de la dignité

Mise en œuvre

- Fourniture de directives en vue de la mise en pratique des responsabilités de réduction des risques liés à la VBG
- Activités d'amélioration de la qualité globale des stratégies de prévention et d'atténuation liées à la VBG :
 - ✓ Définition de responsabilités communes à tous les acteurs travaillant au sein du secteur X en matière de VBG
 - ✓ Recommandation de stratégies de réduction des risques aux acteurs du secteur X
 - ✓ Optimisation de la protection immédiate des survivant(e)s d'actes de VBG et des personnes à risque et promotion d'interventions à long terme en vue de l'élimination de la VBG
- 3 responsabilités principales : les programmes, les politiques, la communication et le partage de l'information

Quelles sont les implications pour le secteur GCC par exemple?

- *Mettre en œuvre des stratégies visant à protéger les personnes menacées d'actes de VBG pendant les processus de documentation, d'établissement de profil et d'enregistrement.*
- *Tenir compte des questions de sécurité lors du choix de l'emplacement du site pour ne pas aggraver les risques de violence basée sur le genre (p. ex. proximité des frontières nationales, etc.).*
- *Contrôler régulièrement la sécurité sur le site et le bien-être des femmes, des filles et des autres groupes à risque.*

Activité : Mise en œuvre

Option 1 : Examen des stratégies d'atténuation

En petits groupes :

1. Examiner les stratégies d'atténuation recommandées
2. Inclure d'éventuelles stratégies manquantes
3. Choisir 2 ou 3 stratégies essentielles devant être considérées comme prioritaires
4. Mettre en exergue les difficultés opérationnelles

Faire tourner les groupes : résoudre les difficultés, fournir des recommandations

5. Élaborer un plan d'action opérationnel :
 - i. Mesures essentielles
 - ii. Coordination entre les acteurs clés
 - iii. Ressources et soutien requis

Activité : Mise en œuvre

Option 2 : Atténuation du risque de VBG au sein de la stratégie du programme

Examen de la stratégie programmatique actuelle

En petits groupes :

1. Mettre en évidence les stratégies d'atténuation actuellement intégrées
2. Examiner les stratégies d'atténuation recommandées dans les directives
3. Choisir 2 ou 3 stratégies essentielles devant être considérées comme prioritaires
4. Élaborer un plan d'action opérationnel :
 - i. Informations nécessaires
 - ii. Mesures essentielles
 - iii. Coordination entre les acteurs clés
 - iv. Ressources et soutien requis

Débat : Critères de définition des priorités et de sélection

- Comment faire de la réduction du risque de VBG une priorité ?
- Quels sont les facteurs GCC ?
- Quels sont les groupes vulnérables ?
- Quelles sont les populations touchées ?
- Comment assurer la confidentialité des informations sensibles afin de protéger les populations touchées, notamment les survivant(e)s d'actes de VBG ?

N'ATTIREZ PAS L'ATTENTION SUR LES SURVIVANT(E)S D'ACTES DE VBG OU LES GROUPES VULNÉRABLES.



Coordination

~~Quelles~~ sont nos obligations en termes d'inclusion de la prévention et de l'atténuation de la VBG dans les activités (nouvelles et existantes) du secteur X ?

Coordination

Conclusions essentielles :

- La prévention et la réduction des risques liés à la VBG gagnent en efficacité lorsqu'elles font l'objet d'une coordination avec les spécialistes de la VBG et les autres secteurs
- Recommandation d'actions spécifiques des acteurs du secteur X en vue d'une coordination avec les autres intervenants

Coordination

- Soutien des acteurs humanitaires en vue de la définition des responsabilités et des mécanismes de redevabilité dans le cadre des actions de prévention et de réponse à la VBG
 - ✓ Définition des responsabilités des acteurs humanitaires dans le cadre de la prévention et de l'atténuation de la VBG
 - ✓ Optimisation de la protection immédiate des survivant(e)s d'actes de VBG et des personnes à risque par le biais d'une coordination multisectorielle de la réponse aux incidents liés à la VBG
- La coordination des activités peut s'articuler autour de 3 grands types de responsabilités : les programmes, les politiques, la communication et le partage d'information. Elle peut également inclure des efforts/activités de promotion concernant les aspects suivants :
 - ✓ Évaluation
 - ✓ Mobilisation des ressources
 - ✓ Suivi et évaluation

Coordination

Les spécialistes de la VBG peuvent aider les acteurs du secteur X à :

1. Concevoir et réaliser des évaluations du secteur X afin d'étudier les risques de VBG et d'élaborer une stratégie d'atténuation de ces risques
2. Former le personnel du secteur X sur les questions relatives au genre, à la VBG, aux droits des femmes et aux droits fondamentaux
3. Élaborer des procédures opérationnelles standard (POS) à destination des acteurs du secteur X

Coordination avec les spécialistes de la VBG (suite)

Les spécialistes de la VBG peuvent aider les acteurs du secteur X à :

4. Identifier les services pouvant proposer une prise en charge des survivant(e)s et faire en sorte que le personnel du secteur X possède les connaissances et les compétences nécessaires au soutien des survivant(e)s
5. Organiser des formations pour les communautés touchées sur les questions relatives au genre, à la VBG, aux droits des femmes et aux droits fondamentaux en lien avec les droits relatifs à la gestion et à la coordination des camps
6. Réviser les politiques et les lois (y compris celles relevant du droit coutumier) en vue d'un renforcement des protections juridiques contre la VBG

Coordination avec les autres secteurs

Les acteurs du secteur X peuvent par exemple collaborer avec **les acteurs du secteur de l'Éducation** pour :

- Prévoir l'emplacement et la structure des programmes éducatifs (y compris les lieux d'apprentissage temporaires) en tenant compte des problèmes de sécurité pour les personnes exposées à la VBG
- Veiller à ce que les enfants et les adolescents déplacés poursuivent leur scolarité

Coordination des questions transversales

Coordination avec les partenaires en vue du traitement des aspects suivants :

- ✓ Genre
- ✓ Santé mentale et soutien psychosocial
- ✓ VIH
- ✓ Âge
- ✓ Environnement

Activité : Coordination

Option 1 : Dispositifs de soutien à la mise en œuvre des programmes

Revenir aux petits groupes de l'activité sur la mise en œuvre :

1. Réflexion sur les actions spécifiques recommandées
2. Quelles personnes doivent s'impliquer dans l'exécution de cette action ?
 - Spécialistes de la VBG
 - Autres groupes sectoriels
3. Type de coordination requise (à définir de manière spécifique)
 - Rôles et responsabilités
 - Mécanismes de redevabilité

Activité : Cartographie des activités de coordination

- Quels sont les secteurs avec lesquels une coordination renforcée présenterait des avantages pour le secteur X ?
 - i. Quels sont les dispositifs existants pour soutenir la collaboration ?
 - ii. Mesures essentielles
 - iii. Personnes responsables, redevables, à informer
 - iv. Comment effectuer le suivi des progrès ?
- Comment les acteurs du secteur X et ceux du secteur de la Protection peuvent-ils renforcer leur collaboration/coordination ?
 - i. Quels sont les dispositifs existants pour soutenir la collaboration ?
 - ii. Mesures essentielles
 - iii. Personnes responsables, redevables, à informer
 - iv. Comment effectuer le suivi des progrès ?

Recommandations suggérées concernant les référencementements dans les Directives

- Le personnel humanitaire en contact avec les populations touchées doit recevoir des informations actualisées lui permettant d'orienter les survivant(e)s vers des structures de soins et de soutien.
- Organiser des formations sur la prise en charge respectueuse, solidaire et bienveillante des survivant(e)s et fournir des informations concernant le signalement des risques et/ou les mécanismes de référencement dans le respect de l'éthique, de la sécurité et de la confidentialité.
- Les programmes partageant des informations sur des signalements de VBG doivent impérativement se conformer aux normes de sécurité et d'éthique (p. ex., les informations partagées ne doivent pas révéler l'identité des survivant(e)s, de leur famille ou de leur communauté, ou compromettre leur sécurité).

Activité : Coordination

Option 3 : Référencement et coordination avec les spécialistes de la VBG

Discussions en petits groupes :

- Cartographier le système de référencement en vigueur dans le cadre duquel vos activités sont en cours
 - Disponibilité des divers services
 - Acteurs impliqués
- Quelles sont vos responsabilités au sein du dispositif de référencement ?
 - Quelle est la personne à laquelle vous devez immédiatement signaler un incident ?
 - Existe-t-il des cas dans lesquels vous êtes dans l'incapacité de fournir un référencement ?
- Que se passe-t-il lorsqu'aucun système de référencement n'a été mis en œuvre ou en cas de dysfonctionnement du système ?
 - Quelles sont vos responsabilités dans cette situation ?



Suivi et évaluation

Quels sont les indicateurs prioritaires de prévention et d'atténuation des risques de VBG utilisés dans le cadre de l'élaboration des programmes du secteur X ?

Suivi et évaluation

Point essentiel :

- Les indicateurs peuvent servir à mesurer les résultats des activités entreprises dans le cadre du cycle du programme, avec pour objectif final un maintien de l'efficacité des programmes et une amélioration de la redevabilité

Suivi et évaluation

- Pourquoi ? Des indices d'une intégration efficace des programmes de lutte contre la VBG dans « d'autres » secteurs sont disponibles en quantité limitée
- Les indicateurs spécifiés dans les Directives ont les objectifs suivants :
 - Suivi des produits résultant des interventions effectuées auprès des populations touchées
 - Représentation graphique des résultats des activités des groupes sectoriels
 - Mesure de la progression vers les objectifs, avec prise en compte de la diversité des populations touchées et de leur point de vue concernant l'intervention humanitaire

Suivi et évaluation : Indicateurs

- Pourquoi ? Des indices d'une intégration efficace des programmes de lutte contre la VBG dans « d'autres » secteurs sont disponibles en quantité limitée
- Les indicateurs spécifiés dans les Directives ont les objectifs suivants :
 - Suivi des produits résultant des interventions effectuées auprès des populations touchées
 - Représentation graphique des résultats des activités des groupes sectoriels
 - Mesure de la progression vers les objectifs, avec prise en compte de la diversité des populations touchées et de leur point de vue concernant l'intervention humanitaire

Suivi et évaluation : **Communication de l'information**

- Analyse des données existantes au travers du « prisme de la VBG », afin d'améliorer la prévention de la VBG et la réponse qui lui est apportée
- *Exemple* : Existence de procédures garantissant l'enregistrement de chaque personne déplacée.
 - Quelles sont les implications des conclusions ?
 - En quoi sont-elles susceptibles d'avoir un impact sur la prévention et l'atténuation de la VBG ?
- La non-réalisation d'un objectif peut engendrer une réponse et une mobilisation des ressources
- Utilisez les données pour agir tout au long du cycle de programme

Quelles sont les implications pour le secteur GCC ?

- Nombre de sites pour personnes déplacées dotés d'un espace sécurisé pour les femmes/adolescents/enfants
- Nombre de personnes touchées de sexe féminin participants aux structures de gouvernance de la GCC
- Nombre de points principaux équipés d'un éclairage fonctionnel
- Nombre de plaintes sur la sécurité traitées après leur recueil par les mécanismes de dépôt de plainte du secteur GCC
- Nombre de secteurs non GCC ayant été consultés dans le cadre des activités visant à réduire les risques de VBG sur le site

Suivi et évaluation

À retenir :

- La diminution des cas de VBG signalés ne constitue pas une preuve de succès ou d'amélioration de la situation
- Les objectifs et les sources de données peuvent être modifiés pour s'adapter au contexte

Activité : Suivi et évaluation

Option 1 : Choix d'indicateurs prioritaires et méthodologie de recueil des données

1. Choisir 1-2 indicateurs prioritaires
 - i. Sélectionner un indicateur relatif à l'évaluation, à la mobilisation des ressources, à la mise en œuvre ou à la coordination en fonction de la phase dans laquelle se trouve l'intervention
 - i. Par exemple, dans le cadre de la préparation d'une évaluation
2. Étudier la fiche de référence des indicateurs utilisée pour évaluer la participation des femmes
3. Renseigner la fiche de référence vierge pour l'indicateur prioritaire choisi
 - i. Description de l'indicateur
 - ii. Collecte de l'indicateur
 - iii. Problèmes de qualité des données
 - iv. Analyse et communication/diffusion des données

Activité : Suivi et évaluation

Option 2 : Analyse des conclusions de l'évaluation relative au genre et à la VBG

1. En quoi ces conclusions sont-elles pertinentes dans le cadre de l'élaboration des programmes de votre secteur ?
 - i. Quelles sont les activités sectorielles susceptibles de contribuer aux risques de VBG ?
 - ii. Quelles sont les variables politiques, communautaires ou culturelles susceptibles de contribuer aux risques de VBG ?
 - a. Représentation des femmes, des jeunes filles et des autres groupes à risque
 - b. Normes traditionnelles et culturelles relatives au genre, dynamique du pouvoir
 - c. Politiques régissant l'accès aux services, questions liées à l'impunité
2. Quelles sont les activités susceptibles d'être ajustées pour prévenir ou à atténuer les risques de VBG ?
 - i. Activités spécifiques à la prévention (accent mis sur l'égalité des sexes)
 - ii. Activités spécifiques à l'atténuation (accent mis sur la réduction de l'exposition au risque)
 - iii. Activités spécifiques à la réponse (accent mis sur les premiers secours psychologiques et le référencement)

Suivi et évaluation

- ✓ Comment savoir si les programmes du secteur GCC ont contribué à la réduction des risques de VBG ?
 - Les activités du secteur GCC ont-elles contribué à la réduction des risques de VBG ?
 - Quelles sont les mesures prises ?
- ✓ Quelles sont les mesures prises ?
- ✓ Est-il toujours possible d'identifier et de satisfaire les besoins ?
- ✓ Les POS du secteur GCC ont-ils contribué à la réduction des risques de VBG dans le cadre des programmes du secteur GCC ?

Ne considérez pas que le nombre de cas signalés constitue un indicateur de succès.



Plan d'action final

1. Par équipes, notez les mesures prioritaires à mettre en œuvre
2. Faites référence aux activités de prévention, d'atténuation et de réponse évoquées au cours de la journée
3. Mettez en évidence les acteurs et les responsabilités clés
4. Il convient de prêter attention à des activités spécifiques telles que la formation, les ressources, la dotation en personnel, l'accessibilité, etc.

Répondre à une divulgation de VBG en tant que non-spécialiste de la VBG

Rôles et responsabilités des acteurs humanitaires non spécialistes : À faire et à ne pas faire



« ...mais je ne suis pas un spécialiste de la VBG. Que puis-je faire pour apporter un soutien ? »

Les premiers secours psychologiques font référence à la réponse humaine et bienveillante apportée à un autre être humain qui souffre et qui pourrait avoir besoin d'un soutien.

Principes d'action des premiers secours psychologiques

Préparer	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre le contexte dans lequel vous travaillez (conflit, groupes vulnérables, etc.)• Comprendre quels services et soutiens sont disponibles• Comprendre les préoccupations en matière de sûreté et de sécurité
Regarder	<ul style="list-style-type: none">• Évaluer la sécurité• Identifier les personnes présentant des besoins urgents• Identifier les personnes dont les réactions témoignent d'une profonde détresse
Écouter	<ul style="list-style-type: none">• Approcher les personnes qui pourraient avoir besoin d'un soutien• Écouter les personnes et les aider à reprendre leur calme• Ne pas poser de questions sur la VBG• Demander quels sont les besoins et préoccupations des personnes
Relier	<ul style="list-style-type: none">• Aider les personnes à couvrir leurs besoins essentiels et à accéder aux services• Aider les personnes à surmonter leurs problèmes• Donner des informations• Mettre les personnes en contact avec leurs proches et un soutien social

Suivre une vidéo

Questions/réponses

Synthèse et clôture



Guidelines for Integrating Gender-based Violence Interventions in Humanitarian Action

Merci.

Pour en savoir plus, veuillez consulter : www.gbvguidelines.org



Guidelines for Integrating Gender-
based Violence Interventions in
Humanitarian Action



CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
SHELTER CLUSTER

Coordinating Humanitarian Shelter and Settlements

TOUR DE TABLE DES PARTENAIRES ET DES CLUSTERS REGIONAUX



CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
SHELTER CLUSTER

Coordinating Humanitarian Shelter and Settlements

DIVERS



CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
SHELTER CLUSTER

Coordinating Humanitarian Shelter and Settlements

SINGUILA MINGUI